

**CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION REDACTEURS (CI-APRES « CGU »)**  
**BONNENOTE.FR**  
**A JOUR AU 07 JUIN 2017**

**ARTICLE 1. DEFINITIONS**

**Commande** : désigne la commande de réalisation d'un document de travail effectuée via la plateforme BONNENOTE.

**Compte Personnel** : désigne le compte dont dispose tout utilisateur pour accéder à la plateforme, y incluant l'ensemble des données personnelles relatives à un utilisateur, notamment ses identifiants, qui sont nécessaires pour accéder aux services de la plateforme BONNENOTE.

**Document de travail** : désigne tout support de travail commandé par l'Elève sur la Plateforme. Il peut notamment s'agir, sans que cette liste ne soit limitative, d'analyse, commentaire de texte, fiche de révision, exercice etc. destinés à aider l'Elève dans la compréhension et la réalisation de ses travaux scolaires et universitaires.

**Elève** : désigne tout étudiant du Collège au Master inscrit sur la plateforme BONNENOTE et qui commande par cet intermédiaire un Document de travail auprès de BONNENOTE.

**Identifiants** : désigne l'adresse email de l'utilisateur, ainsi que le mot de passe choisi par ce dernier permettant à l'utilisateur de créer son Compte personnel et de s'identifier afin d'accéder aux services de la plateforme.

**Inscription** : désigne la procédure d'inscription en ligne que l'utilisateur doit accomplir sur la plateforme BONNENOTE afin de pouvoir accéder à ladite plateforme.

**Plateforme** : désigne la plateforme BONNENOTE accessible à l'adresse <https://www.bonnenote.fr/fr> éditée par la société BONNENOTE Limited (ci-après dénommée « BONNENOTE »), société à responsabilité limitée par actions, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Londres sous le n° 100 60 351, et dont le siège social est situé 239 Kensington High Street W865A BP334, Londres au Royaume Uni, à partir de laquelle les Utilisateurs peuvent accéder à l'ensemble des services fournis par BONNENOTE.

**Rédacteur** : désigne toute personne chargée par BONNENOTE de réaliser des Documents de travail pour le compte des Elèves. Les Rédacteurs sont sélectionnés sur candidature compte tenu de leurs compétences.

**Service** : désigne l'ensemble des prestations de soutien académique et d'aide aux devoirs mises à disposition des utilisateurs sur la Plateforme.

**Utilisateur** : désigne toute personne inscrite sur la Plateforme en qualité d'Elève ou de Rédacteur.

**ARTICLE 2. OBJET DES CGU ET VERSION EN VIGUEUR**

2.1. Les présentes CGU ont pour objet de (i) définir les conditions dans lesquelles les Rédacteurs peuvent accéder à la Plateforme et l'utiliser et (ii) gérer les relations entre BONNENOTE et les Rédacteurs.

2.2. Les présentes CGU sont applicables aux relations entre BONNENOTE et les Rédacteurs et constituent l'intégralité de leurs accords. Dès lors, les Rédacteurs renoncent à se prévaloir de tout document contradictoire qui viendrait s'opposer aux CGU, et qui serait par conséquent inopposable à BONNENOTE.

Lors de l'Inscription du Rédacteur sur la Plateforme, l'acceptation des CGU est matérialisée au moyen d'une case à cocher.

2.3. BONNENOTE est libre de modifier, à tout moment et sans préavis, les présentes CGU, afin notamment de prendre en compte toute évolution légale, jurisprudentielle, éditoriale et/ou technique. BONNENOTE en informera le Rédacteur par tout moyen écrit, lequel devra accepter les nouvelles CGU.

En tout état de cause, le fait pour le Rédacteur de continuer à utiliser la Plateforme après l'information de la modification des CGU entraîne l'acceptation des modifications de ces dernières par le Rédacteur.

La version qui prévaut est la dernière version disponible sur la Plateforme.

La version applicable à une Commande est celle en vigueur à la date de passation de cette dernière.

2.4. Par ailleurs BONNENOTE se réserve la possibilité d'apporter des modifications aux Services à tout moment, y compris les tarifs et conditions de paiement.

**ARTICLE 3. DESCRIPTION DU FONCTIONNEMENT DE BONNENOTE**

**3.1. Activité de BONNENOTE**

3.1.1. BONNENOTE est une plateforme sur laquelle (i) les Elèves commandent des Documents de travail destinés à leur fournir un accompagnement scolaire et universitaire, (ii) ces Commandes effectuées par les Elèves sont ensuite confiées par BONNENOTE à un Rédacteur, (iii) les Documents de travail réalisés par le Rédacteur sont ensuite cédés à BONNENOTE dans les conditions et modalités prévues aux présentes.

3.1.2. Par l'intermédiaire de la plateforme, BONNENOTE propose aux Elèves un soutien académique et non une solution clé en main pour réaliser les devoirs en lieu et place des Elèves.

Les Documents de travail commandés dans le cadre et par l'intermédiaire de la Plateforme constituent des documents en projet, des réflexions, destinés à aider les Elèves. Il ne s'agit aucunement de documents définitifs à destination des établissements scolaires ou d'enseignement supérieur.

3.1.3. BONNENOTE d'une part et le Rédacteur, d'autre part, sont des parties indépendantes, chacune agissant en son propre nom et pour son propre compte. Les présentes CGU ne créent aucun lien de subordination, de mandat, société en participation, entreprise commune, de relations employeur/employé ou franchiseur/franchisé entre BONNENOTE et chaque Rédacteur.

**3.2. Sélection des Rédacteurs**

3.2.1. Pour sélectionner les Rédacteurs, BONNENOTE met sur la Plateforme un formulaire à disposition des rédacteurs candidats. Celui-ci porte notamment sur l'indication de leurs nom et prénom, email, téléphone, date de naissance, titre, compétences en matière d'enseignement, localisation géographique, précédentes expériences, diplômes ainsi que les matières et Documents de travail qu'ils souhaitent rédiger. Les rédacteurs candidats créent ensuite leur Compte personnel.

Parmi les matières indiquées lors de leur inscription, les Rédacteurs reconnaissent que BONNENOTE peut choisir celles dans lesquelles ils se verront effectivement confier des Documents de travail.

Il est précisé que les informations personnelles complétées par le Rédacteur sont collectées par BONNENOTE conformément aux termes des présentes CGU. En cas d'acceptation de la candidature du rédacteur candidat, les données personnelles qu'il a indiquées dans le questionnaire seront utilisées pour l'établissement de son Compte Personnel, et seront traitées conformément aux présentes. Dans l'hypothèse où BONNENOTE ne donne pas suite à la candidature d'un rédacteur candidat, les données seront traitées conformément à l'article 8 des présentes CGU.

Après examen du formulaire rempli par le rédacteur candidat, BONNENOTE étudie son profil, et lui indique dans les meilleurs délais s'il a été sélectionné ou non pour réaliser des Documents de travail pour le compte des Elèves, par l'intermédiaire de BONNENOTE.

3.2.2. Une fois leur candidature acceptée, le Compte Personnel des Rédacteurs est créé avec les informations collectées dans le formulaire de candidature.

Les données personnelles énoncées ci-dessus sont traitées par BONNENOTE en tant que données personnelles, conformément à l'article 8 des présentes CGU.

Les rédacteurs candidats et Rédacteurs doivent communiquer des informations exactes, licites et loyales. Dans le cas contraire, ils en seront seuls tenus responsables, BONNENOTE ne procédant pas systématiquement à un contrôle ou une vérification de la véracité et de l'exactitude des informations fournies par les rédacteurs candidats et Rédacteurs. La responsabilité de BONNENOTE ne pourra donc être engagée à ce titre, pour quelque raison que ce soit.

Si le Rédacteur réalise plusieurs Documents de travail que BONNENOTE n'estime pas satisfaisants, BONNENOTE pourra, à sa seule discrétion, décider de ne confier aucun Documents de travail au Rédacteur, et de manière générale de ne pas faire appel à lui dans le cadre des Services. Dans ce cas, BONNENOTE pourra procéder à la résiliation des présentes CGU et/ou procéder à la suppression du Compte Personnel du Rédacteur concerné, conformément aux présentes.

3.2.3. Lors de son inscription sur la Plateforme, les rédacteurs candidats devront mentionner s'ils agissent ou non en tant que professionnel.

BONNENOTE se réserve la possibilité de contrôler la déclaration effectuée par les Rédacteurs, et ces derniers s'engagent à collaborer avec BONNENOTE et à lui communiquer l'ensemble des informations et documents nécessaires à cette vérification, à première demande.

En cas de fausse déclaration, BONNENOTE se réserve la possibilité de suspendre et/ou clôturer le Compte personnel du Rédacteur.

### 3.3. Commande et acceptation des Documents de travail

3.3.1 L'Elève effectue une Commande via son Compte Personnel.

La Commande sera considérée comme définitive après l'envoi par BONNENOTE d'une confirmation de l'acceptation de la Commande et après encaissement de l'intégralité du prix du Document de travail.

La Commande peut être modifiée par l'Elève sur demande écrite formulée auprès de BONNENOTE.

La Commande n'est toutefois pas susceptible de modification par les Rédacteurs.

3.3.2 La Commande ensuite est transmise par BONNENOTE aux Rédacteurs via la Plateforme.

Le Rédacteur compétent (matière, niveau académique), disponible et intéressé par la réalisation du Document de travail accepte le Document sur la Plateforme et prend en charge la Commande. Un email est alors adressé à l'Elève afin de lui confirmer la prise en charge de la Commande.

Lorsque le Rédacteur accepte une Commande, il dispose de 30 (trente) minutes pour changer d'avis et annuler la réalisation de la Commande. Une fois ce délai écoulé, le Rédacteur est dans l'obligation de réaliser la Commande.

La Commande précise au Rédacteur les conditions dans lesquelles elle doit être effectuée, et indique notamment le niveau académique de l'Elève, le type de Document de travail, la matière, le sujet et les consignes, le format et le nombre de pages attendus par l'Elève ainsi que les délais de livraison.

3.3.3. En cas de désistement de la part du Rédacteur qui a accepté de réaliser une Commande, ce dernier doit prévenir sans délai BONNENOTE par tout moyen.

Dans ce cas, BONNENOTE attribue la Commande à un autre Rédacteur, qui la réalisera conformément aux critères spécifiés par l'Elève, et le Rédacteur initial ne sera pas rémunéré.

En outre, BONNENOTE pourra, à sa discrétion, décider d'exclure de la Plateforme le Rédacteur qui s'est désisté. Son compte sera alors supprimé, dans les conditions et modalités prévues aux présentes CGU. BONNENOTE peut également décider de ne plus confier de Document de travail au Rédacteur pendant une durée déterminée, qui sera indiquée par tous moyens au Rédacteur.

### 3.4. Réalisation des Documents de travail

3.4.1. Le Rédacteur réalise le Document de travail dans les délais spécifiés par l'Elève dans la Commande et selon les critères indiqués lors de la Commande.

3.4.2. Chaque Document de travail réalisé par le Rédacteur doit être original. Dès lors, dans l'hypothèse où deux Documents identiques sont commandés par deux Elèves distincts, le contenu de chaque Document de travail fourni aux Elèves devra être distinct.

Dans le cas contraire, le Rédacteur reconnaît que l'Elève pourra être remboursé et qu'aucune somme ne lui sera due.

3.4.3. BONNENOTE n'a aucun droit de regard sur le Document de travail réalisé par le Rédacteur.

Toutefois, BONNENOTE se réserve la possibilité d'apprécier le contenu du Document en cas de demande de remboursement formulée par l'Elève.

### 3.5. Livraison des Documents de travail

3.5.1. Le Rédacteur est seul responsable du respect des délais de livraison indiqué dans la Commande.

Le respect du délai de livraison du Document de travail est un élément essentiel et déterminant sans le respect duquel l'Elève n'aurait pas passé Commande ce que le Rédacteur accepte et reconnaît. En cas de retard dans le délai de livraison, l'Elève pourra soit prolonger le délai de livraison, soit être remboursé du prix de la Commande et le Rédacteur ne percevra pas la moindre somme.

Dans l'hypothèse où l'Elève accepte de prolonger le délai de livraison, le Rédacteur s'engage à respecter le délai fixé par l'Elève. Si le Rédacteur se désiste, il s'engage à en informer BONNENOTE sans délai par tout moyen à compter de la demande formulée par l'Elève. Dans ce cas, le Rédacteur reconnaît qu'aucune somme ne lui sera due et que la rédaction du Document de travail pourra être confiée à un autre Rédacteur. Par ailleurs, BONNENOTE se réserve toute latitude pour suspendre/supprimer le Compte personnel du Rédacteur dans les conditions prévues aux présentes.

3.5.2. En cas de défaillance du système informatique de la Plateforme lors de l'envoi par le Rédacteur du Document de travail, le Rédacteur s'engage à en informer BONNENOTE dans les meilleurs délais, par email. Dans ce cas, et sans attendre la réparation de la défaillance technique, le Document de travail sera transféré par tout moyen alternatif, tel que par email, site de transfert, etc. En tout état de cause, BONNENOTE ne saurait être tenue responsable du retard de transmission du Document de travail dû à ladite défaillance technique.

3.5.3. Une fois le Document de travail réalisé par le Rédacteur, l'Elève peut prévisualiser ce dernier sur la Plateforme. Le téléchargement du Document de travail final nécessite que l'Elève attribue une note au Rédacteur qui varie de une à cinq étoiles et impacte la somme due au Rédacteur dans les conditions de l'article 4 des présentes, ce à quoi ce dernier consent.

### 3.6. Modalités relatives au fonctionnement général de la Plateforme

3.6.1. BONNENOTE est un intermédiaire technique, dont le rôle est de mettre en relation les Utilisateurs de la Plateforme.

En tant que prestataire technique, BONNENOTE n'exerce aucun contrôle sur le contenu des informations ou des documents fournis ou échangés entre les Elèves et les Rédacteurs dans le cadre et par l'intermédiaire de la Plateforme, sauf cas exceptionnel visé aux présentes.

Les Utilisateurs représentent leurs propres intérêts : ils délivrent ou acceptent que leurs soient fournis des documents et informations sous leur seule et entière responsabilité.

Le rôle de BONNENOTE se limite donc à l'intermédiation entre Rédacteurs et Elèves, sauf stipulation expresse contraire des présentes.

Sauf disposition légale impérative contraire, chaque Utilisateur dégage BONNENOTE (ainsi que ses mandataires sociaux, dirigeants, agents et employés) de toute responsabilité en cas de réclamation, différend et/ou litige entre Utilisateurs, et/ou de tout dommage présent ou futur, présumé ou non, constaté ou non, résultant de manière directe ou indirecte de cette réclamation, ce différend et/ou ce litige.

3.6.2. Les Rédacteurs sont des professionnels de l'enseignement, des étudiants, doctorants agissant ou non à titre professionnel, ce qui signifie qu'ils ont un diplôme ou un titre, ou disposent tout au moins d'une expérience significative dans le domaine de l'enseignement ou les matières dans lesquelles les Elèves sont susceptibles de solliciter la réalisation d'un Document de travail.

Dans l'hypothèse où les Rédacteurs sont des professionnels, ces derniers garantissent à BONNENOTE qu'ils détiennent toutes les autorisations et accords nécessaires afin de proposer leurs services sur la Plateforme. En aucun cas BONNENOTE ne saurait être tenue responsable des incompatibilités ou interdictions qu'il peut y avoir entre les services proposés par les Rédacteurs sur la Plateforme et leur activité professionnelle.

## ARTICLE 4. TARIFS ET MODALITES DE PAIEMENT DES DOCUMENTS DE TRAVAIL

4.1. Le Rédacteur est payé par l'Elève selon le barème ci-dessous. A ce titre, BONNENOTE perçoit une commission de mise en relation en fonction du prix versé au Rédacteur ainsi qu'une somme fixe de 1,75 € par Document réalisé.

4.2. Les Documents de travail proposés par l'intermédiaire de la Plateforme sont fournis aux tarifs et barème en vigueur lors de l'enregistrement de la Commande par l'Elève.

BONNENOTE se réserve la possibilité de modifier les tarifs, les conditions de paiement des Documents de travail ainsi que les barèmes et s'engage à en informer les Utilisateurs.

Etat 1	Etat 2	Note attribuée au Rédacteur par l'Elève	Paiement du Rédacteur	Commission de mise en relation de BONNENOTE
Commande acceptée	Document rendu à temps par le Rédacteur	<div style="text-align: center;"> <div style="background-color: #4a7ebb; color: white; padding: 5px; margin-bottom: 5px;">5 étoiles</div> <div style="background-color: #a6a6a6; color: white; padding: 5px;">4 étoiles</div> </div>	<div style="text-align: center;"> <div style="background-color: #4a7ebb; color: white; padding: 5px; margin-bottom: 5px;">90%</div> <div style="background-color: #a6a6a6; color: white; padding: 5px;">80%</div> </div>	<div style="text-align: center;"> <div style="background-color: #4a7ebb; color: white; padding: 5px; margin-bottom: 5px;">10%</div> <div style="background-color: #a6a6a6; color: white; padding: 5px;">20%</div> </div>

Commande non acceptée		<div style="text-align: center;"> <div style="background-color: #808080; color: white; padding: 5px; margin-bottom: 5px;">3 étoiles</div> <div style="background-color: #808080; color: white; padding: 5px; margin-bottom: 5px;">2 étoiles</div> <div style="background-color: #808080; color: white; padding: 5px;">1 étoile</div> </div>	<div style="text-align: center;"> <div style="background-color: #808080; color: white; padding: 5px; margin-bottom: 5px;">75%</div> <div style="background-color: #808080; color: white; padding: 5px; margin-bottom: 5px;">70%</div> <div style="background-color: #808080; color: white; padding: 5px;">70%</div> </div>	<div style="text-align: center;"> <div style="background-color: #808080; color: white; padding: 5px; margin-bottom: 5px;">25%</div> <div style="background-color: #808080; color: white; padding: 5px; margin-bottom: 5px;">30%</div> <div style="background-color: #808080; color: white; padding: 5px;">30%</div> </div>
	Document non rendu par le Rédacteur	100% remboursement Elève		Perception de la commission de mise en relation allant de 10% à 30% et de 1,75 € par Document réalisé
		Remboursement immédiat Elève		

Si le Document de travail est conforme à la Commande et qu'il a été livré dans les délais fixés par l'Elève, le Rédacteur percevra au minimum 70% du montant hors taxes du Document de travail.

Le paiement du Rédacteur augmente significativement en fonction de l'évaluation du Rédacteur par l'Elève et atteint un maximum de 90% lorsque le Rédacteur se voit attribuer cinq étoiles.

Si par extraordinaire, l'Elève n'effectue pas l'évaluation du Rédacteur, ce dernier percevra 80% du prix de la Commande.

En revanche, si le Document de travail n'est pas conforme à la Commande ou si la qualité de ce dernier n'est pas conforme aux exigences de l'Elève, BONNENOTE peut décider de rembourser l'Elève. Dès lors, aucune somme ne sera versée au Rédacteur.

4.3. Le tarif du Document de travail est établi en fonction des trois paramètres suivants :

- Le nombre de pages du Document de travail : L'Elève peut commander un document d'une page minimum. Plus le nombre de pages commandé par l'Elève sera élevé, plus le prix total du Document de travail sera important. Si le nombre de pages demandé n'est pas respecté, ou selon le cas, si le nombre de lignes par page est inférieur aux attentes de qualité, il est d'ores et déjà accepté, reconnu et non contesté par le Rédacteur qu'aucune somme ne lui est due, justifiant le complet remboursement de l'Elève.
- Le niveau d'étude de l'Elève : Collège, Lycée, Licence ou Master. Plus le niveau sera élevé, plus le tarif par page sera important.
- La date de livraison du Document de travail : Le délai de livraison est déterminé par l'Elève lors de la Commande. Il peut varier entre 12 heures et 1 mois. Plus le délai de livraison sera court, plus le tarif par page sera élevé.

Les prix indiqués sur la Plateforme sont exprimés uniquement en Euros, HT et TTC. Les règlements interviennent dans cette devise dans les limites de la zone SEPA. En dehors de la zone SEPA, la devise de règlement sera déterminée par le contrôle de gestion de la Plateforme, lequel s'efforcera d'opérer un règlement dans la monnaie locale du Rédacteur.

Des droits, frais ou taxes locales sont susceptibles d'être exigibles pour certains pays. Ils seront à la charge et relèvent de la seule responsabilité de l'Elève.

Le montant du paiement dû au titre de chaque Commande est versé par BONNENOTE sur le compte bancaire du Rédacteur communiqué à BONNENOTE dans les 30 (trente) jours suivant l'acceptation du Document de travail final par l'Elève. En cas de changement de son compte bancaire, le Rédacteur s'engage à en informer BONNENOTE dans les meilleurs délais.

Néanmoins, le Rédacteur reconnaît et accepte que le délai de paiement puisse être impacté par le moyen de paiement utilisé par l'Elève, ce dont BONNENOTE ne saurait être tenu pour responsable.

4.4. BONNENOTE ne procède à aucun avoir d'aucune sorte. De même, BONNENOTE n'accepte aucune compensation entre plusieurs Commandes.

Le Rédacteur reconnaît et accepte que BONNENOTE prélève la commission de mise en relation qui lui est due sur le montant total du Document de travail versé par l'Elève au titre de la Commande.

#### **ARTICLE 5. LIMITATION DE RESPONSABILITE**

5.1. Les Utilisateurs reconnaissent être informés et acceptent le fait que BONNENOTE ne peut être, à aucun titre, tenue pour responsable de la création, de la modification, de la suppression, ou du défaut de réception, d'émission, de transmission ou de stockage de données des Utilisateurs, relevant de l'unique et entière responsabilité de ces derniers.

5.2. BONNENOTE décline donc toute responsabilité quant au contenu des Commandes publiées par les Elèves et quant au comportement des Utilisateurs. Etant donné que le contenu des Commandes postées sur la Plateforme est généré par les Elèves eux-mêmes, BONNENOTE ne

saurait être tenu responsable de la véracité ou de la légitimité des documents fournis, ni des termes et du contenu des Commandes. Toute Commande semblant susceptible de ne pas respecter la loi et les règlements applicables doit être signalée en adressant un email à l'adresse de contact : [info@bonnenote.fr](mailto:info@bonnenote.fr).

La responsabilité de BONNENOTE ne pourra donc aucunement être engagée, de manière directe ou indirecte, à ce titre.

5.3. BONNENOTE n'est pas responsable en cas d'abus, de déloyauté ou de fraude émanant d'un Utilisateur ou d'un tiers, ou de toute autre faute délictuelle ou infraction commise par un Utilisateur ou un tiers à l'occasion de l'utilisation de la Plateforme.

5.4. BONNENOTE n'intervient en aucun cas au moment de la réalisation du Document de travail lui-même. Ainsi, aucune responsabilité ne peut lui être imputée sur ce fondement.

5.5. Il est rappelé que BONNENOTE ne saurait être responsable des éventuelles difficultés dans la relation liant les Utilisateurs hors du cadre prévu par les présentes CGU.

A ce titre, les Utilisateurs reconnaissent que BONNENOTE ne peut contrôler les évaluations des Rédacteurs faites par les Elèves. Toutefois, une évaluation outrancière ou erronée pourra être retirée ou modérée par BONNENOTE.

5.6. Il appartient aux Rédacteurs de respecter les obligations légales liées à la réalisation d'un Service, par exemple, le cas échéant et sans que cette liste soit limitative, les déclarations administratives, fiscales et sociales obligatoires découlant de la réalisation du Document de travail par le Rédacteur.

Ainsi, il appartient aux Rédacteurs de respecter les obligations légales résultant de la perception d'une somme d'argent, notamment l'éventuelle déclaration des revenus ainsi perçus, ainsi que, le cas échéant, les obligations fiscales.

La responsabilité de BONNENOTE ne saurait être engagée en cas de manquement par les Utilisateurs aux obligations qui leur incombent eu égard à l'utilisation qu'ils font de la Plateforme.

5.7. Il est convenu que dans l'hypothèse où la responsabilité de BONNENOTE est mise en cause, quel que soit le fondement et/ou la nature de l'action, que seuls les dommages directs sont susceptibles de donner lieu à réparation, que tous dommages indirects, consécutifs et/ou accessoires n'ouvriront pas droit à réparation au profit du Réparateur et/ou de l'Elève.

En tout état de cause, la responsabilité de BONNENOTE est limitée, quel que soit le fondement et/ou la nature de l'action engagée à son encontre, au montant net perçu par BONNENOTE dans le cadre des présentes.

5.8. Aucun conseil et aucune information, qu'ils soient oraux ou écrits, obtenus par l'Utilisateur de la part de BONNENOTE ou lors de l'utilisation de la Plateforme, ne sont susceptibles de créer de garanties non expressément prévues par les présentes CGU.

## **ARTICLE 6. OBLIGATIONS DES UTILISATEURS**

6.1. Les Utilisateurs s'engagent à respecter les lois en vigueur dans le cadre de l'utilisation de la Plateforme. Les Utilisateurs s'engagent notamment à ne pas formuler de propos discriminatoires, racistes, xénophobes, antisémites, ni d'insultes, injures ou autres propos violents ou à caractère pornographique, ni à publier de contenu contraire à l'ordre public ou aux bonnes mœurs.

Les Utilisateurs s'interdisent par ailleurs d'utiliser la Plateforme à des fins non autorisées, frauduleuses, illégales ou illicites. En particulier, les Elèves s'interdisent de remettre les Documents de travail commandés sur la Plateforme, en tout ou partie, à des tiers, y compris collègues, lycées ou universités, qu'elle qu'en soit le motif ou la raison. En toute hypothèse, BONNENOTE ne sera pas responsable dans le cas où les Documents de travail sont utilisés dans un cadre autre ou pour une finalité autre que ceux ci-dessus arrêtés et convenus, au titre des présentes CGU.

6.2. Les Utilisateurs s'engagent expressément à utiliser la Plateforme pour toute commande et réalisation de Documents de travail tel que définies aux présentes CGU.

De manière générale, l'Utilisateur a une obligation d'agir de bonne foi et avec respect dans ses relations avec BONNENOTE et les autres Utilisateurs.

Les Utilisateurs s'engagent à entrer en contact entre eux uniquement aux fins d'échanger au sujet du Document de travail. Cette prise de contact s'effectue par écrit, par le biais de la Plateforme.

A ce titre, les Utilisateurs reconnaissent qu'ils ne doivent communiquer aucune donnée personnelle dans le cadre de leur discussion (téléphone, adresse, mails, etc.) ou tout autre élément ayant pour objet direct ou indirect de contourner la Plateforme (ci-après les « Contenus et/ou agissements non sollicités »).

Dans le respect des dispositions légales applicables, les Utilisateurs sont informés que BONNENOTE a mis en place un procédé d'analyse automatisé des échanges entre les Utilisateurs sur la Plateforme, dans le seul but de détecter les Contenus et/ou agissements non sollicités et d'assurer le bon fonctionnement et l'amélioration de la Plateforme.

Si l'outil informatique de BONNENOTE détecte un tel Contenu et/ou agissement non sollicité, BONNENOTE prendra toutes les mesures nécessaires à l'encontre de l'Utilisateur concerné conformément aux présentes Conditions Générales, y incluant la suspension ou la clôture de son Compte personnel. L'Utilisateur s'engage à ne pas contester cette décision, par quelque moyen que ce soit.

Dans le cas où l'outil informatique de BONNENOTE détecte un potentiel Contenu et/ou agissement non sollicité, BONNENOTE pourra analyser la teneur des échanges entre les Utilisateurs. S'il s'agit effectivement d'un Contenu et/ou agissement non sollicité, BONNENOTE pourra prendre à l'égard de l'Utilisateur concerné, les mêmes mesures que ci-dessus.

Il est entendu qu'en aucun cas BONNENOTE ne prendra connaissance des échanges entre les Utilisateurs en dehors des cas susvisés.

Par ailleurs, l'Utilisateur qui constate des Contenus et/ou agissements non sollicités s'oblige à en informer BONNENOTE dans les meilleurs délais par email à l'adresse [info@bonnenote.fr](mailto:info@bonnenote.fr).

6.3. Le Rédacteur s'estime qualifié et compétent pour réaliser la Commande et garantit qu'il dispose, le cas échéant, du diplôme et/ou titre requis.

6.4. Il est rappelé aux Rédacteurs que l'utilisation de BONNENOTE à des fins professionnelles suppose le respect d'un certain nombre d'obligations légales, et notamment des obligations de déclaration auprès de l'administration, dont les Utilisateurs font leur affaire.

6.5. Lors de son Inscription en ligne sur la Plateforme, l'Utilisateur s'engage à fournir des informations vraies, exactes, à jour et complètes sur son identité. L'Utilisateur s'engage à mettre immédiatement à jour en cas de modification les données qu'il a communiquées lors de son Inscription en ligne.

Il est rappelé aux Utilisateurs que l'article 226-4-1 du Code Pénal punit d'un an d'emprisonnement et de 15.000 € d'amende le fait d'usurper l'identité d'un tiers ou de faire usage d'une ou plusieurs données de toute nature permettant de l'identifier en vue de troubler sa tranquillité ou celle d'autrui, ou de porter atteinte à son honneur ou à sa considération.

L'Utilisateur qui constate un ou des faits constitutifs du délit d'usurpation d'identité sur la plateforme de BONNENOTE doit immédiatement en informer BONNENOTE à l'adresse suivante : [info@bonnenote.fr](mailto:info@bonnenote.fr).

L'Utilisateur est seul responsable de l'utilisation qui est faite de son Compte Personnel ainsi que de la protection de ses Identifiants. Toute usurpation d'identité, perte, détournement ou utilisation non autorisée des Identifiants et/ou du Compte Personnel d'un Utilisateur et leurs conséquences, relèvent de la seule responsabilité de cet Utilisateur. Dans tous les cas mentionnés ci-dessus, l'Utilisateur est tenu d'en avertir BONNENOTE, sans délai, par message électronique, précisant les données utilisées pour son Compte Personnel, à l'adresse suivante, [info@bonnenote.fr](mailto:info@bonnenote.fr), pour permettre à BONNENOTE de prendre des mesures afin de remédier à la situation. L'utilisation abusive de cette faculté de signalisation est susceptible d'entraîner la responsabilité de celui qui en abuse.

6.6. L'utilisation de BONNENOTE est interdite aux mineurs et aux personnes ne disposant pas de la capacité de contracter, ou ne bénéficiant pas de l'autorisation d'un tuteur ou bien d'un curateur.

Les Utilisateurs qui n'auraient pas la capacité, ni l'âge légal requis, doivent accéder et utiliser la Plateforme par l'intermédiaire de leur représentant légal.

6.7. En cas de connaissance d'agissement manifestement illicite d'un Utilisateur et/ou en cas de violation des stipulations des présentes CGU et/ou de toutes obligations légales ou réglementaires, BONNENOTE pourra, immédiatement, sans préavis ni indemnité, suspendre ou résilier le Compte Personnel de l'Utilisateur et lui refuser l'accès, de façon temporaire ou définitive à tout ou partie de la Plateforme. BONNENOTE se réserve le droit de poursuivre devant les autorités judiciaires compétentes toute utilisation de la Plateforme qui ne serait pas conforme aux présentes CGU.

L'utilisation de BONNENOTE est interdite aux Utilisateurs dont le Compte Personnel a été volontairement suspendu ou supprimé par BONNENOTE, pour la raison et la durée déterminée ou indéterminée indiquée à l'Utilisateur par BONNENOTE.

6.8. Le Rédacteur est indépendant et n'est aucunement lié de manière exclusive à BONNENOTE. Il peut donc proposer ses services à un autre site offrant à ses clients des Services identiques et/ou similaires, sous réserve du respect par le Rédacteur des présentes CGU. Il s'engage toutefois à informer BONNENOTE dès qu'il commence à réaliser des Services pour un concurrent direct ou indirect de BONNENOTE. Il est entendu que cette information n'a aucun impact sur les relations contractuelles liant BONNENOTE et le Rédacteur.

Nonobstant le paragraphe précédent, le Rédacteur s'oblige expressément à une obligation de confidentialité concernant sa relation avec BONNENOTE, au titre de laquelle il s'engage à ne divulguer aucune information et/ou document transmis par BONNENOTE ou dont il aurait eu connaissance dans le cadre de leur collaboration.

## **ARTICLE 7. SECURITE ET MAINTENANCE DE LA PLATEFORME**

7.1. BONNENOTE ne fournit aucune garantie expresse ou implicite, en ce compris, sans que cette énumération ne soit limitative, relative à la continuité et à la pérennité de la Plateforme, à la performance de la Plateforme, à la conformité ou à la compatibilité de la Plateforme à un usage spécifique, à la qualité ou à l'absence de vice ou de défaut de la Plateforme, à l'éviction et à la non violation des lois et règlements ou des présentes CGU de la Plateforme par d'autres Utilisateurs.

7.2. L'Utilisateur reconnaît que son utilisation de la Plateforme se fait à ses risques et périls.

La Plateforme lui est fournie « en l'état » et est accessible sans aucune garantie de disponibilité et de régularité. BONNENOTE fera ses meilleurs efforts pour rendre la Plateforme accessible vingt-quatre heures sur vingt-quatre, sept jours sur sept, sauf en cas de force majeure ou d'un événement hors du contrôle de BONNENOTE et sous réserve des périodes de maintenance, des pannes éventuelles, des aléas techniques liés à la nature du réseau ou des actes de malveillance ou toute atteinte portée au matériel ou aux logiciels de BONNENOTE.

7.3. BONNENOTE ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable en raison d'une interruption de tout ou partie de la Plateforme quelle que soit la cause, la durée ou la fréquence de cette interruption.

7.4. BONNENOTE n'est pas responsable à l'égard des Utilisateurs des éventuels erreurs, omissions, interruptions ou retards des opérations réalisées dans le cadre ou par l'intermédiaire de la Plateforme, résultant d'un accès à la Plateforme ou d'une utilisation non autorisée des Services.

BONNENOTE n'est pas non plus responsable des vols, destructions, extractions ou réutilisations non autorisées de données des Utilisateurs, résultant d'un accès non autorisé à la Plateforme.

## **ARTICLE 8. DONNEES PERSONNELLES**

8.1. Les Utilisateurs doivent fournir certaines données personnelles pour accéder à la Plateforme et créer ainsi un Compte Personnel, auquel ils accèdent au moyen d'un identifiant et/ou d'un mot de passe.

Les données à caractère personnel des Utilisateurs font l'objet d'un traitement automatisé par BONNENOTE aux fins de gestion et d'administration de leur compte, ainsi qu'à des fins de notation de l'exécution des Commandes et d'études de statistiques. Les données à caractère personnel des Utilisateurs peuvent être transmises aux partenaires commerciaux de BONNENOTE et peuvent également être traitées à des fins de sollicitation commerciale, et communiquées à des tiers à cette fin, sous réserve de l'acceptation préalable des Utilisateurs par le biais d'une case à cocher.

Les Utilisateurs reconnaissent et acceptent expressément que leurs données à caractère personnel soient transmises par BONNENOTE à d'autres Utilisateurs et ce aux seules fins d'exécution des Documents de travail dans les conditions et modalités prévues aux présentes CGU. Le traitement de données personnelles susvisé a fait l'objet d'une déclaration auprès des autorités de contrôle compétentes (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés et Information Commissioner's Office).

Chaque Utilisateur dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données le concernant. Il peut ainsi exiger que soient rectifiées, complétées, clarifiées, mises à jour ou effacées les informations le concernant qui sont inexactes, incomplètes, équivoques, ou périmées. L'Utilisateur peut également, pour des motifs légitimes, s'opposer au traitement des données le concernant.

L'Utilisateur peut exercer ces droits en justifiant de son identité par email à l'adresse suivante : [info@bonnenote.fr](mailto:info@bonnenote.fr) ou en écrivant à BONNENOTE à l'adresse postale suivante : BONNENOTE Limited 239 Kensington High Street W865A BP334, Londres, Royaume Uni.

8.2. A la clôture du Compte Personnel d'un Utilisateur, pour quelque cause que ce soit, les données relatives à ce compte et en particulier les données de trafic sont effacées ou rendues anonymes et ne pourront être utilisées qu'à des fins statistiques. Cependant, il pourra être différé pour une durée maximale d'1 (un) an aux opérations tendant à effacer ou à rendre anonymes certaines catégories de données en vue d'assurer la sécurité des installations de BONNENOTE et pour les besoins de la recherche, de la constatation et de la poursuite des infractions pénales, et dans le seul but de permettre, en tant que de besoin, la mise à disposition de l'autorité judiciaire d'informations.

Nonobstant ce qui précède, BONNENOTE peut conserver les données personnelles de l'Utilisateur pendant une durée de 3 (trois) ans à compter de la fin de la relation commerciale, à des fins de prospection commerciale. Passé ce délai, lesdites données seront supprimées par BONNENOTE.

8.3. BONNENOTE est susceptible de mettre en place des cookies sur la Plateforme. Il s'agit d'un procédé automatique de traçage qui enregistre des informations relatives à la navigation sur la Plateforme, et stocke des informations saisies lors des visites afin de faciliter la procédure d'inscription et l'utilisation de la Plateforme par les Utilisateurs. L'Utilisateur peut s'opposer à leur mise en place et/ou les supprimer en suivant la procédure indiquée sur son navigateur.

A ce titre, BONNENOTE recueille le consentement exprès des Utilisateurs quant à l'utilisation de ces cookies, qui sont utilisés conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

BONNENOTE utilise ces cookies uniquement pour établir des statistiques de connexion ainsi que des historiques de navigation des Utilisateurs.

8.4. Les données collectées par BONNENOTE sur les candidats rédacteurs ayant postulé via la Plateforme et qui n'ont pas été sélectionnés par BONNENOTE ne sont pas conservées. Cette suppression intervient dans les meilleurs délais après l'examen des candidatures des rédacteurs candidats, qui sont étudiées dans un délai laissé à la discrétion de BONNENOTE.

#### **ARTICLE 9. PROPRIETE INTELLECTUELLE – DROIT A L'IMAGE**

9.1. Les Documents réalisés par le Rédacteur sont originaux et protégés par le droit d'auteur en vertu de l'article L. 111-1 et suivants du Code de la Propriété Intellectuelle.

Le Rédacteur qui réalise les Documents de travail cède à BONNENOTE à titre exclusif, qui accepte, ses droits patrimoniaux sur la totalité des Documents réalisés dans le cadre de chaque Commande, au fur et à mesure de leur création.

Les droits patrimoniaux cédés comprennent notamment les droits de reproduction, de représentation, d'adaptation, de traduction, de céder à un tiers tout ou partie des droits cédés, et ce par tous modes et procédés connus ou inconnus à ce jour.

Ces droits sont cédés pour toute la durée de protection des droits d'auteur d'après les lois françaises et étrangères ainsi que les conventions internationales actuelles et futures, y incluant toute future prorogation éventuelle, et pour le monde entier.

Le Rédacteur reconnaît expressément que les Documents de travail effectués dans le cadre des présentes ne portent pas atteinte aux droits de tiers, quels qu'ils soient et qu'il est seul titulaire des droits cédés à BONNENOTE.

Le Rédacteur garantit à BONNENOTE la jouissance paisible des droits qui lui sont cédés contre tous troubles, revendications ou évictions, ainsi que toute action en justice sur le fondement de la contrefaçon, de la concurrence déloyale ou du parasitisme et plus généralement contre tout trouble affectant la jouissance des droits cédés. En ce sens, le Rédacteur garantit n'avoir concédé les droits objets des présentes à aucun tiers, être en mesure de céder à titre exclusif les droits visés ci-avant, et que ces droits ne sont ni ne seront en aucune manière, cédés, hypothéqués, grevés, ni d'une façon quelconque dévolus en faveur d'un tiers.

Le Rédacteur s'engage formellement à ne troubler en rien l'exploitation des Documents de travail et à ne se livrer, par quelque moyen que ce soit, à aucune déclaration risquant de porter un préjudice quelconque à cette exploitation.

Le Rédacteur garantit également BONNENOTE contre toute réclamation des sociétés de perception de droits d'auteur.

Il est entendu que la commande des Documents de travail, leur réalisation et la cession des droits y afférent, sont consenties moyennant le paiement de la somme globale et forfaitaire payée au Rédacteur conformément aux dispositions prévues aux présentes CGU, la participation proportionnelle étant impossible à déterminer en pratique.

BONNENOTE s'engage à ne pas modifier et/ou altérer de quelque manière que ce soit les Documents objet de la présente cession de droits, afin de ne pas porter atteinte au droit moral du Rédacteur.

BONNENOTE s'engage à respecter le droit moral du Rédacteur qui a réalisé les Documents. Ainsi, BONNENOTE devra mentionner sur la Plateforme les initiales du Rédacteur qui a réalisé les Documents, de manière lisible et accessible.

Il est précisé que BONNENOTE est libre de céder à tout tiers de son choix tout ou partie des droits patrimoniaux relatifs aux Documents de travail qui lui ont été cédés par le Rédacteur par les présentes CGU.

Il est entendu que la cession prévue aux présentes ne peut être assimilée à une cession globale des œuvres futures, qui est prohibée par l'article L. 131-1 du Code de la Propriété Intellectuelle.

Ainsi, une régularisation quant aux œuvres cédées interviendra annuellement entre BONNENOTE et le Rédacteur.

Dans la mesure où le Rédacteur cède à BONNENOTE par les présentes l'ensemble de ses droits patrimoniaux sur les Documents réalisés, il est expressément convenu entre les Parties que les utilisations susvisées des œuvres cédées sont les seules accordées par BONNENOTE au Rédacteur, ce que ce dernier reconnaît et accepte expressément.

En cas d'utilisation des œuvres par le Rédacteur à d'autres fins que celles mentionnées ci-dessus, BONNENOTE pourra, à sa discrétion, engager la responsabilité du Rédacteur concerné.

9.2. Sans que cette liste ne soit exhaustive, «BONNENOTE» ainsi que ses dérivés, les logos, la charte graphique, l'agencement, les informations, la présentation et le contenu de la Plateforme, sont la propriété exclusive de BONNENOTE.

Les systèmes, logiciels, structures, infrastructures, bases de données et contenus de toute nature (textes, images, visuels, musiques, logos, base de données, etc.) exploités par BONNENOTE sur la Plateforme sont également protégés par tous droits de propriété intellectuelle ou droits des producteurs de bases de données en vigueur. Tous désassemblages, décompilations, décryptages, extractions, réutilisations, copies et plus généralement, tous actes de reproduction, représentation, diffusion et utilisation de l'un quelconque de ces éléments, en tout ou partie, sans l'autorisation de BONNENOTE sont strictement interdits et pourront faire l'objet de poursuites judiciaires.

Toute reproduction ou représentation, totale ou partielle, de la Plateforme ou des éléments la composant, tels les marques, les logos, la charte graphique, l'agencement, les informations, la présentation et le contenu de la Plateforme, sans que cette liste soit limitative, sont interdites.

L'inscription sur la Plateforme n'emporte aucun transfert de droits de propriété intellectuelle au profit de l'Utilisateur.

9.3. Nonobstant la résiliation et/ou de manière générale la fin des CGU pour quelque raison que ce soit, les cessions de droits prévues aux présentes demeurent valables dans les conditions et modalités énoncées.

#### **ARTICLE 10. NON RENONCIATION – INTEGRALITE**

Le fait pour BONNENOTE de ne pas se prévaloir d'une défaillance ou d'un manquement de l'Utilisateur à l'une quelconque de ses obligations contractuelles ou légales ne saurait être interprété comme une renonciation à se prévaloir de cette défaillance ou de ce manquement.

Le fait pour BONNENOTE de ne pas se prévaloir d'une stipulation des CGU n'emporte aucunement renonciation au bénéfice de ladite stipulation.

#### **ARTICLE 11. LOI APPLICABLE ET ATTRIBUTION DE JURIDICTION**

11.1. Les présentes CGU sont régies par le droit français.

11.2. Tout litige entre BONNENOTE et un Utilisateur, notamment à propos de la formation, de l'exécution, de l'interprétation, de la validité, de la résiliation ou de la résolution des présentes CGU et ce y compris pour les procédures conservatoires, les procédures d'urgence, en cas de référé, d'appel en garantie, de requête ou de pluralité de défendeurs, sera soumis à la compétence des juridictions françaises.



